

DESIGNER DE COMMUNICATION GRAPHIQUE ET DIGITALE– RNCP34319
REFERENTIELS D'ACTIVITES, DE COMPETENCES ET D'EVALUATION
IPSAA-ESDAC

Article L6113-1 [En savoir plus sur cet article...](#) Créé par [LOI n°2018-771 du 5 septembre 2018 - art. 31 \(V\)](#)

« Les certifications professionnelles enregistrées au répertoire national des certifications professionnelles permettent une validation des compétences et des connaissances acquises nécessaires à l'exercice d'activités professionnelles. Elles sont définies notamment par un **référentiel d'activités** qui décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés, un **référentiel de compétences** qui identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui en découlent et un **référentiel d'évaluation** qui définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis. »

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'EVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<p>ACTIVITE 1 – Analyse de la demande et du contexte d'un projet.</p> <p>A1.1 - Identification et interprétation des besoins du client</p> <p>A1.2 - Analyse de la stratégie globale du client pour y intégrer le futur projet</p>	<p>C1.1 - Recueillir, comprendre et décrypter l'expression des besoins du client lors d'un brief ou grâce à un cahier des charges pour cerner les objectifs et les contraintes de la demande client.</p> <p>C1.2 - Déterminer les critères stratégiques du projet en mobilisant ses connaissances pour analyser les dimensions marketing, commerciales et de communication.</p>	<p>E1 - Evaluation 1 Type d'évaluation : Situation professionnelle simulée - Etude de cas – Evaluation des compétence C1.1 à C1.5 Thème d'évaluation : Analyse de la demande du client, recherche et études du contexte marketing, commercial, concurrentiel et de communication, « benchmarking » Contexte : en centre de formation, travail individuel écrit d'une durée de 4H Descriptif : A partir de documents réels issus d'entreprise (portant sur une marque ou un produit) et de données sur un marché (étude de marché, chiffres, étude quantitative/qualitative...). Le candidat</p>	<p>1 - Qualité de l'analyse de la demande :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le candidat n'a omis aucune donnée - la reformulation de la commande est claire, complète et étayée - Les attentes et objectifs de la demande du client sont identifiés et compris - les contraintes juridiques ou réglementaires sont identifiées et argumentées <p>2 - Clarté et précision des informations issues de la veille :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les informations choisies sont en adéquation avec contexte de la demande

<p>A1.3 - Recherche et analyse sur les univers créatifs, les tendances et les stratégies de communication</p> <p>A1.4 Elaboration, présentation et argumentation de éléments du projet auprès du commanditaire.</p> <p>A1.5 - Validation du projet</p>	<p>C1.3 – Mettre en place une veille pour observer les tendances du marché et identifier les stratégies de concurrents en utilisant les techniques du « benchmarking ».</p> <p>C1.4 – Relever et apprécier les aspects déontologiques, juridiques et réglementaires liées au projet afin de sécuriser son cadre légal et sa faisabilité.</p> <p>C1.5 - Elaboration du cahier des charges correspondant à la commande et présentant notamment les objectifs, la cible, le budget, le rétro planning, le cahier de conception et le devis global détaillé afin de pouvoir ensuite présenter le projet et argumenter les choix auprès du commanditaire pour obtenir sa validation</p>	<p>est mis en situation professionnelle reconstituée, après analyse, il rédige :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une analyse synthétique de la situation et du contexte - un cahier de charge de la commande - un benchmark <p><u>La validation du bloc se matérialise par la remise d'un certificat.</u></p>	<ul style="list-style-type: none"> - les sources sont indiquées et récentes - Les principaux concurrents sont bien identifiés et leurs stratégies sont correctement synthétisées - plusieurs stratégies sont détaillées <p><u>3 – Cohérence du cahier de charge :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - il intègre et traduit correctement les attentes du client et sa stratégie - sa structure respecte les normes et les pratiques de la profession – Toutes les parties demandées figurent et sont traitées - Il est réaliste en termes de budget, de délai, de ressources à mobiliser <p><u>4 - Qualité de la communication écrite :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - absence de faute de syntaxe et orthographe - la présentation est professionnelle - Le vocabulaire et la terminologie sont conformes aux usages professionnels
<p>ACTIVITE 2 – Conception et proposition d’hypothèses de travail</p> <p>A2.1 Elaboration d’une stratégie de communication conforme au cahier des charges</p>	<p>C2.1- Elaborer une stratégie de communication visuelle adaptée aux besoins préalablement identifiés et lui adjoindre des objectifs et des moyens quantifiables et mesurables permettant d’apprécier le périmètre du projet.</p>	<p>E2 - Evaluation 2</p> <p>Type d'évaluation : Mise en situation professionnelle reconstituée - Etude de cas – Evaluation des compétence C2.1 à C2.6</p> <p>Thème d'évaluation : Préconisations et réponses créatives, créations graphiques, techniques numériques et traditionnelles</p> <p>Contexte : en centre de formation, travail individuel sur poste informatique équipé des logiciels nécessaires – A l’issue d’une étude</p>	<p><u>1-Cohérence des hypothèses de travail</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Le candidat a contextualisé le projet - il énonce Les objectifs et moyens nécessaires et envisageables - il traduit les données du cahier des charges en stratégie et élabore des hypothèses de travail. <p><u>2- Amplitude du développement créatif</u></p>

<p>A2.2 Proposition de scénarios créatifs sur différents media ou supports</p>	<p>C 2.2 - Esquisser les premières pistes créatives permettant de passer l'idée au concept en diversifiant les approches conceptuelles, graphiques et techniques pour présenter différentes hypothèses</p>	<p>de cas de 30h réparties sur une semaine, le candidat devra restituer les fichiers sources, les fichiers pour impression et/ou des fichiers pour une diffusion digitale précisée Descriptif : à partir d'un brief créatif et des éléments utiles (charte graphique, précédentes campagnes, études...), issus d'un cas réel</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Le candidat propose des hypothèses originales, multiples, variées et en nombre suffisant. - il est capable d'expliquer sa démarche créative en mettant en avant les éléments de pertinence. - il fait le lien entre les propositions créatives et les moyens techniques adaptés de mise œuvre de celles-ci. - Les hypothèses sont crédibles, vérifiables, plausibles.
<p>A2.3 Utilisation des outils et techniques de création graphique</p>	<p>C2.3 - Elaborer une architecture d'information, permettant d'identifier les usages concevant un système de navigation spécifique afin de mettre en place un support digital interactif (UX et UI) cohérent avec la stratégie de communication visuelle déterminée</p> <p>C2.4- Concevoir et proposer diverses solutions, avant projets, graphiques et/ou ergonomiques pour des supports imprimés et/ou numériques en utilisant des logiciels de traitement d'images, de montage vidéo, d'animation 2D / 3D, de motion design et de maquettage écran. Cohérent avec les hypothèses techniques</p> <p>C2.5- Concevoir et utiliser des visuels de présentation pertinents et persuasifs dans un contexte de relations internes et externes, afin de valoriser les idées et les concepts.</p>	<p>d'entreprise, le candidat présente sa démarche conceptuelle et propose une réponse créative. Grâce à son analyse et à sa réflexion personnelle :</p> <ul style="list-style-type: none"> - il élabore une stratégie de communication visuelle, - il propose 2 ou 3 pistes créatives/hypothèses - il réalise des solutions graphiques en utilisant les outils et/ou logiciels professionnels mis à sa disposition <p><u>La validation du bloc se matérialise par la remise d'un certificat.</u></p>	<p><u>3- Pertinence des visuels de communication</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Le candidat fait preuve d'une pratique technique en adéquation avec les attentes professionnelles dans son utilisation : - Des logiciels de la chaîne graphique et des images fixes ou animées. - De la représentation 3D. - Des langages et des logiciels de programmation médias imprimés, Web, animation. - le candidat propose des solutions justifiées par des pratiques graphiques contemporaines et des technologies innovantes. <p><u>4 – Qualité de la communication avec le commanditaire</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - La communication des visuels proposés est appuyée par des références artistiques et graphiques.
<p>A2.4 Communication et conseil auprès du commanditaire</p>	<p>C2.6- Conseiller, accompagner et convaincre le commanditaire au cours des différentes phases du projet en utilisant une communication</p>		

	professionnelle adaptée pour permettre la validation de la proposition finale.		- Le candidat s'appuie sur les éléments du cahier des charges pour étayer la communication du projet.
<p>ACTIVITE 3 - Réalisation et suivi du projet</p> <p>A 3.1 - Elaboration et coordination du plan de travail créatif conforme à l'hypothèse sélectionnée</p> <p>A 3.2 - Production des éléments graphiques digitaux et imprimés</p> <p>A3.3 Pilotage et gestion d'une équipe en mode projet</p>	<p>C3.1- Proposer une combinaison de supports cohérente et efficiente en adéquation avec l'hypothèse qui a été retenue et la stratégie de communication</p> <p>C3.2- Elaborer et programmer le plan de travail créatif en respectant les étapes et les délais afin de respecter les engagements pris vis-à-vis du commanditaire</p> <p>C3.3- Réaliser des maquettes fonctionnelles en prenant en compte les contraintes liées au support ou au média et en garantissant la cohérence conceptuelle, artistique et visuelle du projet (Site internet, application, motion design, édition digitale et imprimée, affiches animées et imprimées).</p> <p>C 3.4 - Appliquer la méthodologie de gestion de projet adéquate permettant de définir, conduire et coordonner les moyens humains et matériels pour finaliser le projet en ayant respecté les délais, le budget et la qualité.</p>	<p>E3 - Evaluation 3</p> <p>Type d'évaluation : Présentation d'un projet professionnel élaboré en situation réelle - Evaluation des compétence C3.1 à C3.6</p> <p>Thème d'évaluation : Stratégie de communication, plan de travail créatif, Gestion de projet, réalisation et production d'outils de communication, Gestion de la relation avec le client, animation et communication, Animer l'équipe ou le groupe projet grâce à une communication adaptée afin de favoriser l'efficacité et la fluidité des échanges</p> <p>Contexte : présentation orale du projet professionnel réalisé en entreprise – durée de la soutenance orale = 1h</p> <p>Descriptif : Le candidat présente au jury son projet professionnel élaboré en amont de la session lors de sa période d'immersion en entreprise. Le candidat a mis en œuvre un projet de communication. Il présente à l'oral sa démarche créative et sa solution, ses objectifs, sa gestion du projet et les réalisations concrètes. Il argumente et justifie ses choix devant le jury à l'aide de tous documents qu'il jugera utiles de produire.</p> <p>Le candidat présente et soutient son projet devant un jury de 3</p>	<p>1 – validation des étapes de réalisation du projet</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les différents supports et média développés sont en adéquation avec l'hypothèse de travail sélectionnée. - Le plan de travail créatif comporte bien tous les points et les étapes utiles à la réalisation du projet. - Le candidat explique les étapes de faisabilité <p>2- qualité de mise en œuvre du projet</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le candidat démontre des savoirs faire graphiques et créatifs qu'il explique. - Il s'assure et justifie la cohérence entre les supports utilisés et l'intention conceptuelle. - Il est capable d'argumenter les choix conceptuels et formels du projet. - Le vocabulaire utilisé est spécifique au métier. - Les visuels de présentation sont clairs, explicatifs et soutiennent l'exposé. <p>3- Pertinence managériale</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le candidat a identifié, évalué et planifié Les ressources, les moyens humains et matériels nécessaires au projet.

<p>A3.4 Animation de de l'équipe</p> <p>A3.5 Contrôle de la qualité de réalisation du projet</p>	<p>C3.5- Animer l'équipe ou le groupe projet grâce à une communication adaptée afin de favoriser l'efficacité et la fluidité des échanges.</p> <p>C.3.6- Superviser et contrôler tous les aspects de la production des outils de communication en version imprimée, audiovisuelle ou sur support électronique en interne ou en externe afin de s'assurer de la conformité avec projet.</p>	<p>professionnels selon le déroulement suivant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 40' de présentation sans interruption - 20' de questions réponses <p><u>La validation du bloc se matérialise par la remise d'un certificat.</u></p>	<ul style="list-style-type: none"> - Le cahier des charges est respecté en termes de coûts, d'espace et de temps. - Le candidat justifie sa méthodologie de communication avec son équipe. - Les contraintes, risques et obligations sont clairement expliqués et des solutions ont proposés. - Le candidat maîtrise les registres de la communication verbale, para verbale et non verbale. La communication est claire et efficace à l'oral/à l'écrit. <p><u>4- Gestion de la qualité du rendu du projet</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Les supports réalisés correspondent au cahier des charges et aux attentes du commanditaire. - Les éléments de contrôle sont mentionnés par le candidat. - Le candidat est à même d'évoquer Les contraintes techniques et créatives et de justifié les solutions.
<p>ACTIVITE 4 – Culture entrepreneuriale et création d'entreprise</p> <p>A4.1 - Mise en place d'une veille pour l'analyse du marché et des concurrents</p>	<p>C4.1 – Mettre en place une veille pour observer les tendances du marché et identifier les stratégies de concurrents en utilisant les techniques du « benchmarking ». Idem compétence C1.3</p>	<p>E5 - Evaluation 5 Type d'évaluation : Présentation d'un projet de création d'entreprise - Evaluation des compétence C4.1(C1.3) à C4.5 Thème d'évaluation : Stratégie de veille, benchmarking, business plan, fondamentaux de la création d'entreprise, réseaux Contexte : présentation orale d'un projet de création d'entreprise réel ou fictif – durée de l'oral = 45 minutes</p>	<p><u>1-Clarté et précision des informations issues de la veille :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - les informations choisies sont en adéquation avec contexte de la demande - les sources sont indiquées et récentes - Les principaux concurrents sont bien identifiés et leurs stratégies sont correctement synthétisées - plusieurs stratégies sont détaillées <p><u>2- Pertinence de la stratégie de création d'entreprise.</u></p>

<p>A4.2 - Détermination le statut adapté pour entreprendre</p>	<p>C 4.2- Opter pour un statut légal adapté au projet professionnel et la situation personnelle du créateur pour sécuriser la future structure.</p>	<p>Descriptif : Le candidat présente au jury un projet de création d'entreprise élaboré en amont de la session.</p>	<p>-Le candidat s'appuie sur des analyses pour apprécier la viabilité du projet.</p>
<p>A4.3 - Définition des différentes étapes de la création d'entreprise</p>	<p>C4.3 - Elaborer une stratégie de création d'entreprise en suivant une méthodologie adaptée permettant d'établir un business plan opérationnel</p>	<p>Il soumet au jury un document écrit : le business plan (remis au jury au moins une semaine avant la session). Il présente à l'oral les résultats de sa veille, ses recherches, analyses de marché, entretiens avec des professionnels, les choix relatifs au statut, aux partenaires ainsi que ces prévisionnels établis permettant d'apprécier la viabilité du projet... Il argumente et justifie ses choix devant le jury.</p>	<p>- Le candidat démontre une connaissance du cadre légal et statutaire des entreprises. - Il est capable d'argumenter son choix de statut de société. - Il présente un scénario d'entreprise avec son business plan</p>
<p>A4.4 - Elaboration d'un business plan</p>	<p>C4.4 - Mobiliser ses connaissances pour assurer le suivi de la comptabilité, de la trésorerie et mettre en place des outils de gestion budgétaires permettant le pilotage de la structure</p>	<p>Le candidat présente et soutient son projet devant un jury de 2 professionnels selon le déroulement suivant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 30' de présentation sans interruption - 15' de questions réponses 	<p><u>3- Compréhension des outils de gestion d'entreprise</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Le candidat présente un business plan correctement structuré et renseigné. - Il explique les outils de pilotage de la structure qu'il met en place. - Il montre un programme des actions nécessaires à la gestion de l'entreprise. - Il explique les outils et actions correctifs possibles pour pérenniser la structure.
<p>A4.5 - Gestion quotidienne de l'entreprise</p>	<p>C4.5 - Identifier et construire des réseaux pertinents de partenaires pouvant contribuer au projet et ainsi participer à sa pérennisation.</p>	<p><u>La validation du bloc se matérialise par la remise d'un certificat.</u></p>	<p><u>4- Qualité de la viabilité du projet d'entreprise</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - le candidat a identifié des partenaires et des réseaux utiles à son projet - Il propose des outils de veille sectorielle permettant la construction de réseaux.
<p>A4.6 - Utilisation des réseaux professionnels</p>			